



BARAQUE
VILLE *Aveyron*

Comptes Financiers Uniques 2023

Sommaire

1 Le Budget Principal

———— Résultats de l'exercice

———— La section de fonctionnement

———— La section d'investissement

2 Le Budget annexe Cinéma

3 Le Budget annexe Assainissement

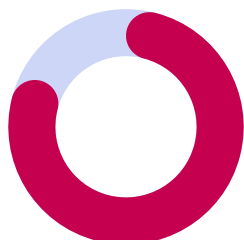
4 Le Budget annexe Lotissement les Soles

Le Budget Principal



Résultats de l'exercice

Résultats



3 757 k

Recettes de
fonctionnement



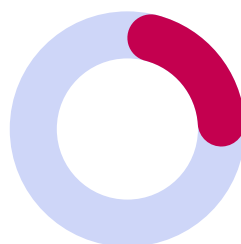
2 824 k

Dépenses de
fonctionnement



1 436 k

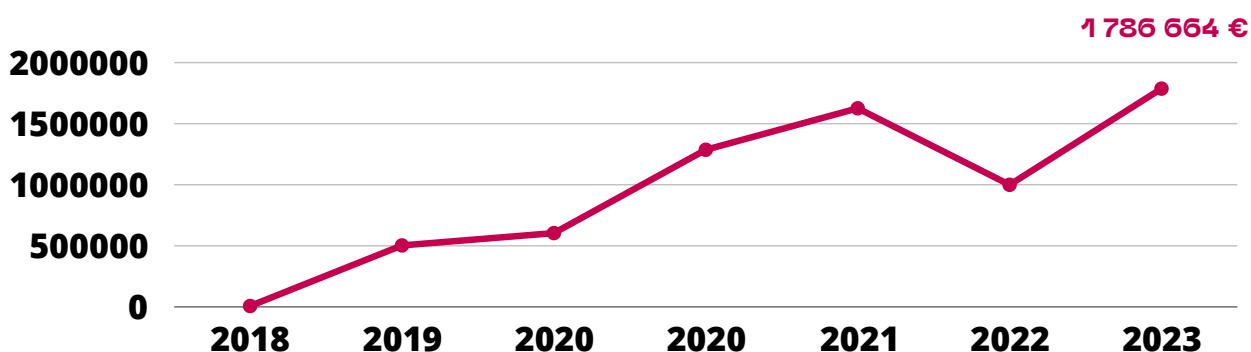
Recettes
d'investissement



1 582 k

Dépenses
d'investissement

Evolution des résultats antérieurs reportés



Détermination de l'épargne brute

	CFU 2022 (K€)	CFU 2023 (K€)	Evolution (%)
Recettes de gestion	2 939	3 141	1.3
Dépenses de gestion	1 997	2 106	1.1
Epargne de gestion	942	1 035	1.9
Charges financières	70	59	-3.6
Epargne brute	872	976	11.9
Capital de la dette	383	370	-3.4
Epargne nette	489	606	4.4
Produits exceptionnels	308	596	14.1

L'épargne brute correspond à l'excédent de recettes de fonctionnement sur les dépenses. C'est un indicateur privilégié qui permet d'apprécier la santé financière de la collectivité puisqu'il mesure les marges de

manoeuvre et la capacité à investir. Cette épargne est donc affectée à la couverture des dépenses d'équipement avec comme priorité le remboursement du capital de la dette. En 2023, l'épargne brute de Baraqueville progresse de **+11.9 %**.

La section de fonctionnement

Les recettes

	CFU 2022 (K€)	CFU 2023 (K€)	Evolution (%)
Atténuations de charges	3	20	566
Produits des services	87	107	23
Impôts et taxes	1 813	1 979	9
Dotations et participations	810	842	4
Autres produits de gestion courante	223	192	-14
Produits exceptionnels	308	596	93
Recettes réelles	3 247	3 736	15
Opérations d'ordre	20	20	0
Recettes de fonctionnement	3 267	3 756	15

La section de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement



**Produits et services du
Domaine**



Impôts et taxes



Dotations et subventions



Autres produits de gestion courante

Les produits et services du Domaine

Les produits des services et du domaine (chapitre 70) enregistrent une augmentation de **+4 %** au compte financier unique 2023 (**107 k€**) par rapport au CFU 2022.

Ces recettes sont constituées en majeure partie des refacturations aux organismes partenaires pour la mise à disposition de personnel :

- Entretien du centre de secours de Baraqueville,
- Refacturation de l'emploi du programmeur projectionniste au budget Cinéma,
- Refacturation au SIVOS et à Pays Ségali Communauté des frais liés à la mise à disposition du personnel technique.

Mais également des redevances pour l'occupation du domaine public, les concessions dans les cimetières, les locations du chapiteau etc.



Les recettes fiscales

L'année 2023 est une année marquée par une croissance des bases fiscales de la taxe foncière impactant à la hausse le produit fiscal et ses compensations. Ce dynamisme fiscal est lié à une augmentation physique des bases et à l'inflation.

Le produit des impôts locaux constitue la principale recette de la commune, qui a progressé entre 2022 et 2023, passant ainsi de 1 384 k€ à **1 474 k€**, soit **+1.3 %**.



Détail du chapitre 73 : Impôts et taxes en k€	2022	2023
Taxes foncières et d'habitation	1384 k€	1474 k€
Attribution de compensation	343 k€	334 k€
Fonds de péréquation ress. Interco. Commun	k€	28 k€
Taxes sur les pylones électri.	19 k€	20 k€
Taxe add. droits de mutation	56 k€	110 k€
Autres recettes	11 k€	13 k€
TOTAL	1813 k€	1979 k€

Les dotations versées par PSC



Cette attribution vise à neutraliser financièrement les transferts de charges et de recettes entre la commune de Baraqueville et Pays Ségali Communauté.

Une évolution de l'attribution de compensation peut se produire en cas de nouveaux transferts de compétences entre la ville et la Communauté de Communes, comme cela a été le cas en 2021 avec la reprise en gestion des écoles de Baraqueville, ensuite transférée au SIVOS du Pays Ségali.

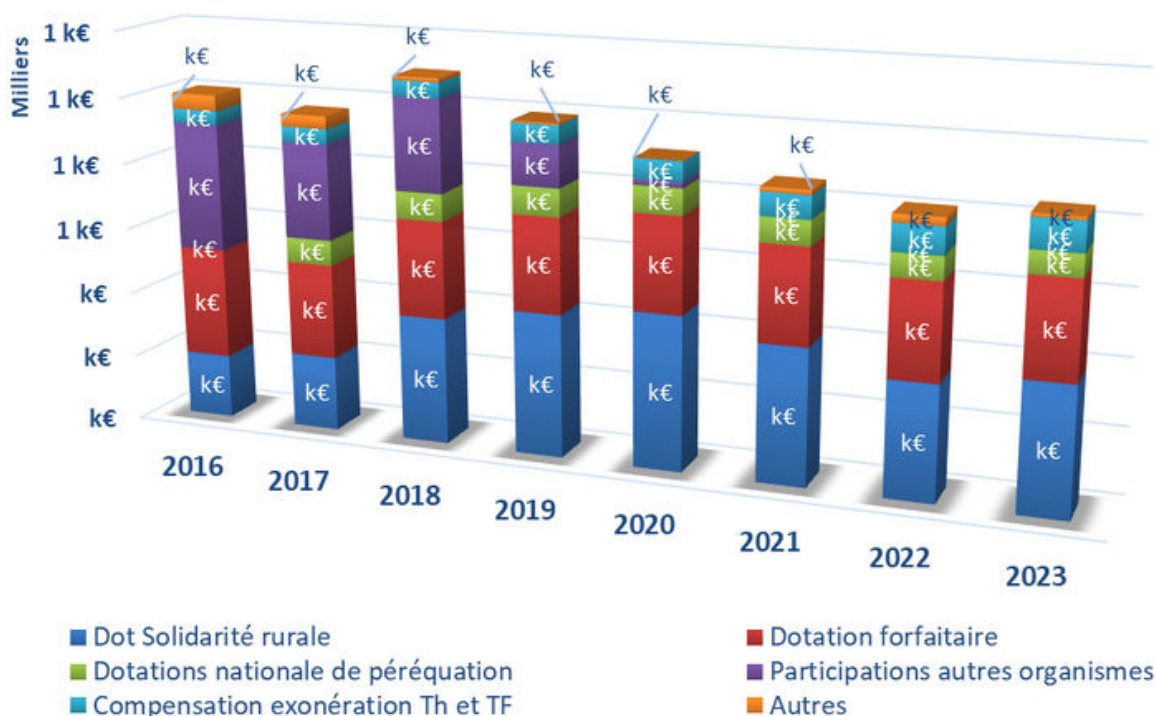
Le montant de l'attribution de compensation perçue en 2023 s'élève à **333 948.68 €**.

Les dotations de l'Etat et participations

Deuxième poste de recette de la collectivité, elles regroupent les dotations de l'Etat et les compensations fiscales.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF-**743 k€**), composée de la Dotation Forfaitaire (**290 421 €**), de la Dotation de Solidarité Rurale (**385 905 €**) et la Dotation Nationale de Péréquation (**67 420 €**), a augmenté de **+5.5 %**.

Evolution du poste dotations participations et subventions



Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre principalement les recettes liées aux opérations de gestion du patrimoine réalisées par la collectivité. Il s'agit des loyers appliqués aux locataires d'appartements propriétés de la Ville, des locations des salles municipales (Cinéma, salle des fêtes de Lax, salle Jacques Boubal...) et des recettes liées à la diffusion d'informations sur les panneaux d'affichage dynamique de la Ville.

Ces produits ont diminué de **-3 %**, passant de **223 k€** en 2022 à **192 k€** sur l'exercice 2023.



La section de fonctionnement

Les dépenses

	CFU 2022 (K€)	CFU 2023 (K€)	Evolution (%)
Charges à caractère général	656	719	2
Charges de personnel	582	594	1
Autres charges de gestion courante	758	792	1
Charges financières	70	59	-16
Dépenses réelles	2 066	2 164	5
Opérations d'ordre	381	659	73
Dépenses de fonctionnement	2 448	2 823	15

La section de fonctionnement

— Les principales dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général



Charges de personnel



Autres charges de gestion courante



Charges financières

Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'établissent à **719 k€**, contre **656 k€** en 2022. Elles représentent le 2ème poste de dépenses le plus important de la section de fonctionnement et enregistrent une progression de **+ 2 %** par rapport au CFU 2022.

Les frais de maintenance augmentent de **+57 %** pour plusieurs raisons:

- Mise en place de l'affichage légal dynamique,
- Maintenance des équipements audiovisuels relatifs aux travaux du Centre économique, d'animation, social et culturel et de la place François Mitterrand,
- Régularisations sur abonnements 2022 (Reprocopy...).

Le coût des assurances progresse de **+2 k€**, les frais d'entretien des bâtiments et des équipements municipaux connaissent une augmentation de **+27 %**.

Pour fêter son 50ème anniversaire, la collectivité a engagé des dépenses supplémentaires permettant l'organisation de plusieurs événements qui ont jalonné cet exercice 2023. Les dépenses qui y sont relatives ont ainsi augmentées de **+48 k€**, passant de **41 k€** en 2022 à **89 k€** en 2023 (Vidéo motion des vœux, soirée du 13 juillet, goodies, Mois du théâtre...).



Les charges de personnel et frais assimilés

Les charges de personnel s'établissent à **594 k€** en 2023. Elles enregistrent une évolution de **+1 %** par rapport à 2022. Cette évolution s'explique par l'augmentation naturelle des traitements (grille indiciaire FPT), et par la mise en place des Titres restaurant depuis le mois d'août 2023.



Poids du personnel par habitant	CFU 2023
Baraqueville	179 €
Strate communes de 2 000 à 3 500 hab.	399 €

Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'établissent à **792 k€**, contre **758 k€** en 2022. Elles enregistrent ainsi une progression de **+ 1 %**.

Cette évolution s'explique par la régularisation à Pays Ségali Communauté de la refacturation liée à l'exercice du Service Commun (01/08/20 au 31/12/20) dans le cadre des subventions allouées à l'école maternelle privée de Baraqueville (**18 k€**).

Ces charges de gestion courante sont constituées principalement du remboursement des frais liés au transfert de la compétence scolaire au SIVOS (**544 k€**).

Les subventions aux personnes de droit privé s'établissent à **26 k€**, soit une augmentation de **1.4 k€** par rapport à 2022.

La subvention allouée au CCAS s'élève à **16 k**, alors que la subvention d'équilibre du Budget Cinéma s'établit à **17 k€**.



Les charges financières

Les charges financières sont constituées principalement des intérêts de la dette. Elles s'élèvent à **59 k€** en 2023. Cela représente une diminution de **-18.2 %** par rapport à l'exercice 2016 (**160 k€**).

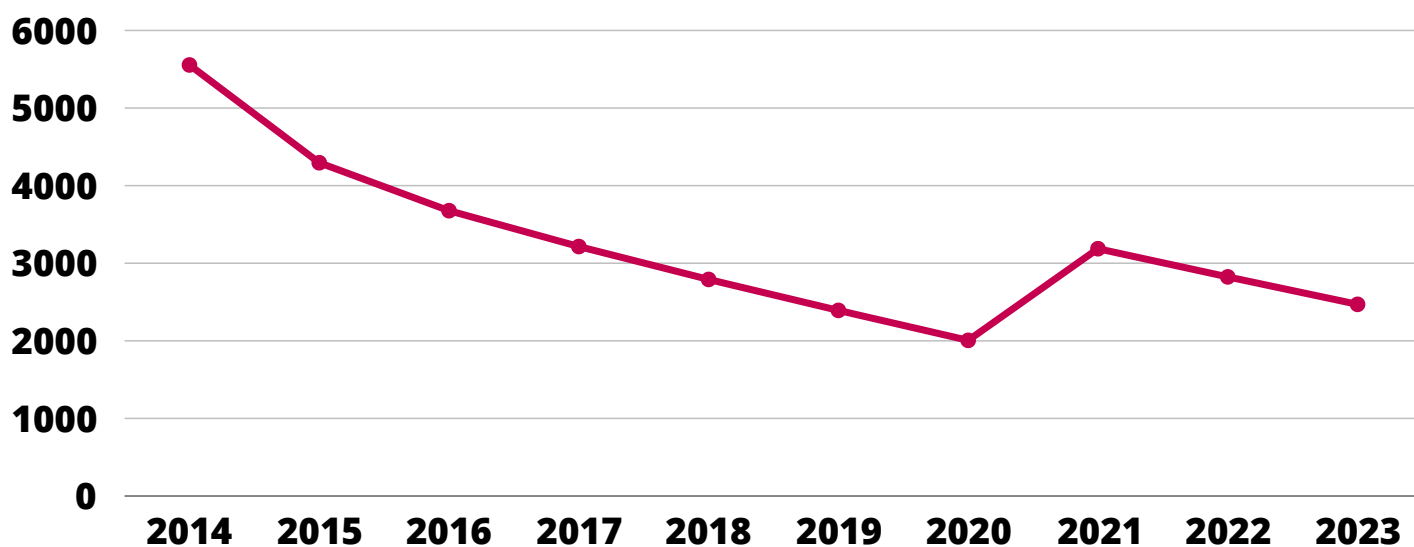


	CFU 2020	CFU 2021	CFU 2022	CFU 2023
Charges financières	73 k€	63 k€	70 k€	59 k€

La section d'investissement

La dette

Evolution de l'encours de la dette Capital restant dû au 31/12 (en k€)



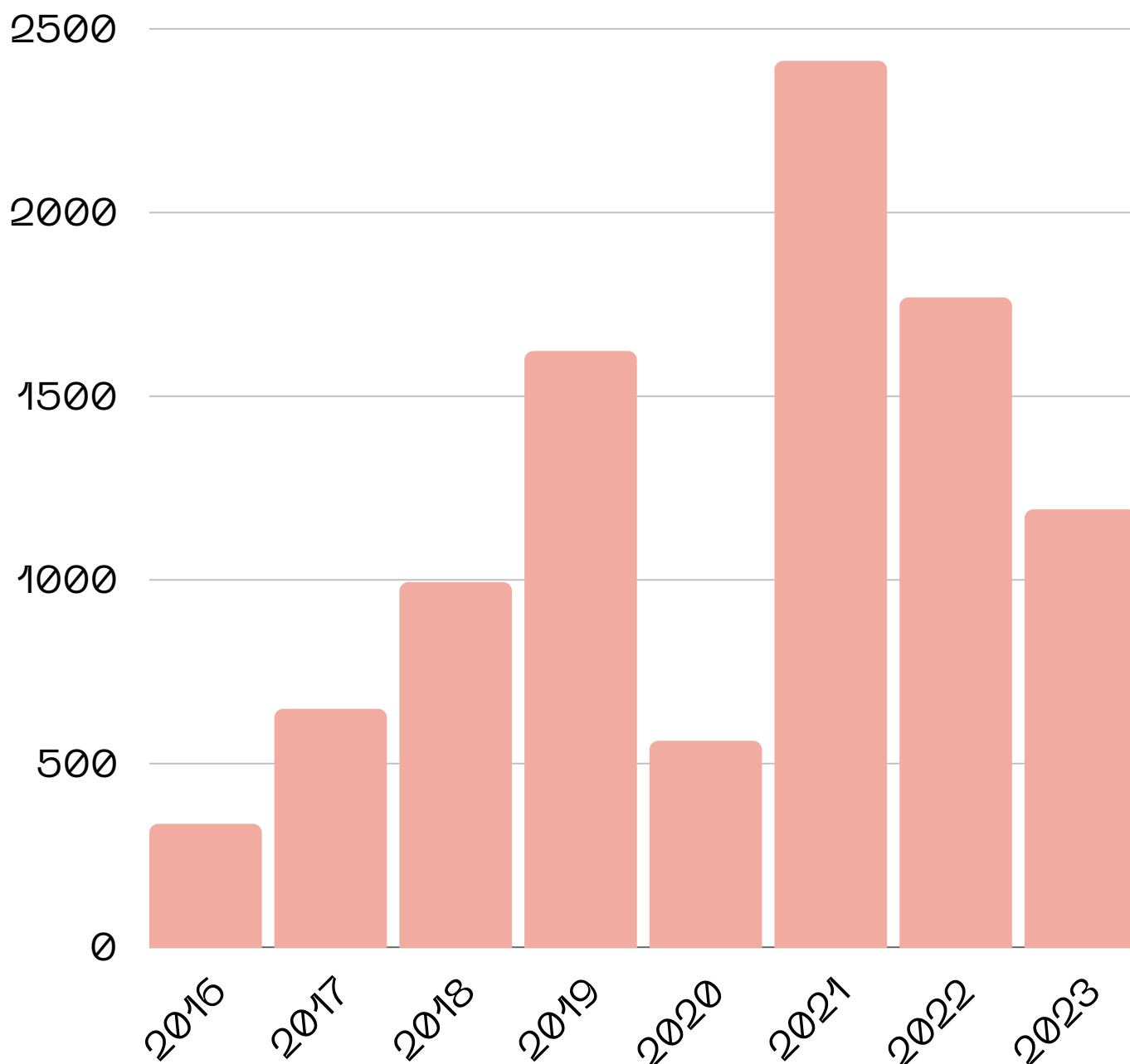
Le poids de la dette s'établit à **2 470 k€** au 31-12-2023. Il enregistre une évolution de **-55 %** par rapport à 2014.



Capacité de désendettement

2.5 ans

Dépenses d'équipement (en k€ – yc subventions versées)



Les dépenses d'équipement comprennent les travaux réalisés, les frais d'étude, les acquisitions mobilières et immobilières ainsi que les subventions versées destinées à financer des investissements. Ces dépenses sont en diminution en 2023. Elles s'élèvent à **1 192 k€**.

L'INFO !

Le montant total des investissements depuis 2020 s'élève à **5 936 k€**.

Les dépenses d'équipement (en TTC)



**Couverture de
l'église de Vors**
91 k€



Fresque murale
24 k€



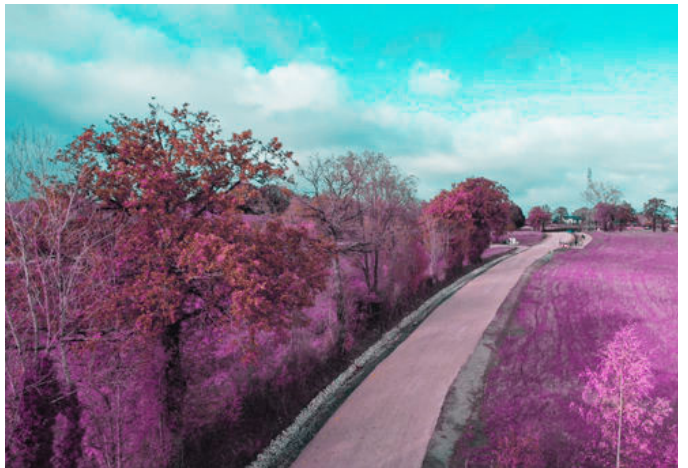
Plantations Val de Lenne
42 k€

Les dépenses d'équipement (en TTC)



Création d'une piste de Padel
81 k€

Aménagement de la RD
570
71 k€



Allées du cimetière de Lax
43 k€

Les autres dépenses d'équipement (en TTC)

- Remplacement de la bâche du chapiteau : **11.5 k€**
- Branchements et création réseaux eau et élec : **89 k€**
- Chauffage bois : **103 k€**
- Divers aménagements paysagers : **27 k€**
- Distributeur d'engrais : **1.8 k€**
- Comptoir accueil de la Mairie : **15 k€**
- Divers équipements informatiques et audiovisuels: **14 k€**
- Local quille et mur du stade : **9 k€**
- Travaux de menuiseries à la Gendarmerie et d'étanchéité au Foyer Logement : **20 k€**
- Démarrage des travaux de la place François Mitterrand : **43 k€** (bâche)
- Travaux de signalisation : **50 k€**

Les frais d'études – **145 k€**

(Couverture de la place François Mitterrand, Centre économique, Hypervision)



Les subventions versées – **138 k€**

- SIEDA (Dissimulation réseaux Spins d'argent et RD 570) : **22 k€**
- Fonds de concours voirie : **77.7 k€**
- Aides à la rénovation énergétique : **8.3 k€**
- Subvention Cinéma : **30 k€**



La section d'investissement

Les recettes

Le FCTVA

Le FCTVA compense la TVA supportée par les collectivités territoriales sur certaines de leurs dépenses d'équipement. Il est égal à **16.404 %** du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage de 2 ans.

La commune a ainsi perçu en 2023 un remboursement de TVA acquittée sur les dépenses d'équipement 2021, pour un montant de **229 k€**, soit une augmentation de **171 k€** par rapport à 2022.

Les subventions d'investissement

La commune a bénéficié de versements à hauteur de **515 k€** au titre des subventions d'investissement en 2023 (contre **248 k€** en 2022).

76 % des recettes proviennent de l'Etat (soit **391 k€**) et participent principalement au financement du Centre économique, d'animation social et culturel (**258 k€**) et à l'aménagement du Val de Lenne (**80 k€**)

Les cessions

Le produit des cessions, bien que comptabilisé en fonctionnement, est assimilable à une recette d'investissement. Le produit des cessions s'élève à **586 k€**. La commune a procédé sur cet exercice à la cession de plusieurs éléments de son patrimoine, les plus significatifs étant la cession de l'immeuble Boussaguet (**231 k€**) et de l'ancien bâtiment Sogedo (**320 k€**).

La section d'investissement

Le récap'

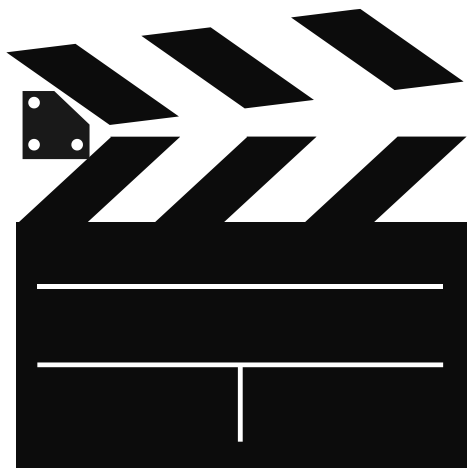
	CFU 2022 (K€)	CFU 2023 (K€)	Evolution (%)
Solde d'exécution reporté	822	1 445	76
Emprunts et dettes	383	370	-3
Immobilisations incorporelles	178	145	-19
Subventions d'équipement versées	198	138	-30
Immobilisations corporelles	1 392	908	-35
Opérations d'ordre	20	20	0
Dépenses cumulées d'investissement	2 994	3 027	1
Dotations	919	1 706	86
Subventions d'investissement	248	515	108
Opérations d'ordre	381	659	73
Recettes cumulées d'investissement	1 549	2 881	86
SOLDE D'INVESTISSEMENT	-1 445	-146	90

A l'horizon 2024...



Le Budget
annexe
Cinéma

2



Le budget annexe du cinéma est géré en régie directe par la commune, c'est-à-dire avec ses propres moyens techniques, matériels et humain.

Le résultat de l'exécution retrace l'ensemble des recettes et dépenses effectuées par la collectivité entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'exercice.

Pour le Budget Cinéma de Baraqueville, le résultat de l'exécution de l'exercice 2023 présente un résultat nul.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes de l'exercice	53 870.58 €	30 000.00 €	83 870.58 €
Dépenses de l'exercice	53 870.58 €	2 924.40 €	56 794.98 €
Résultat d'exécution	0.00 €	27 075.60 €	27 075.60 €

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution et y additionne les résultats de l'exercice antérieur.

L'exercice 2023 est clôturé avec un résultat négatif de **61 329.88 €** correspondant aux travaux engagés en 2019 pour la rénovation du cinéma. Il conviendra en 2024 de compenser cet investissement par une subvention du budget principal.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2023, se répartissent de la façon suivante :

CHAPITRE	CA 2023
011 Charges à caractères général	24 690.30 €
012 Charges de personnel	29 180.28 €
65 Autres charges de gestion courante	0.00 €
TOTAL	53 870.58 €

Les recettes de fonctionnement pour 2023, se répartissent de la façon suivante :

CHAPITRE	CA 2023
70 Produits des services	31 100.71 €
74 Dotations, subventions	5 363.00 €
75 Autres produits de gestion courante	17 406.87 €
TOTAL	53 870.58 €

**Le Budget
annexe
Assainissement**

3



Le Budget Annexe Assainissement est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC). Cette gestion de service public est soumise principalement aux règles de droit privé et à la compétence du juge judiciaire. Ce service d'assainissement collectif a été confié par contrat d'affermage à la S.A.U.R.

Le Fonctionnement

RECETTES	CA 2023
Opération d'ordre	34 343.27 €
Vente de produits	64 445.00 €
Autres produits de gestion courante	223 993.57 €
Résultat de fonctionnement reporté	191 941.77 €
TOTAL	514 723.61 €

DEPENSES	CA 2023
Charges à caractère général	13 124.56 €
Charges de personnel	12 908.69 €
Opérations d'ordre	89 026.00 €
Charges financières	40 419.20 €
TOTAL	155 478.45 €

L'investissement

RECETTES	CA 2023
Subventions d'équipement	195.81 €
Opération d'ordre	89 026.00 €
Excédent d'investissement reporté	120 717.70 €
TOTAL	209 939.51 €

DEPENSES	CA 2023
Immobilisations incorporelles (études...)	26 685.20 €
Immobilisations en cours (travaux...)	332 419.29 €
Emprunt	67 626.74 €
Opération d'ordre	34 343.27 €
TOTAL	461 074.50 €

L'exercice 2023 est clôturé avec un résultat positif de **108 110.17 €**.

Le Budget annexe Lotissement Les Soles



Les Soles

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère
général
10 102.40 €

Autres charges de gestion
courante
38 457.00 €

Charges financières
951.37 €

48 810.77 €

Solde d'exécution reporté
106 217.96 €

Emprunts
270 000.00 €

376 217.96 €

Recettes

Résultat de
fonctionnement reporté
249 827.31 €

Produits des services
38 064.78 €

287 892.09 €

0.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



Mairie de Baraqueville

Hôtel de Ville, 116 place René Cassin – 12160 BARAQUEVILLE